

# Barème D. LEMOINE IMMOBILIER

## Transaction – Vente

### Type de mandat : Tous types de mandat

-Vente de biens immobiliers : *Forfait de 5 000€ TTC + 3% TTC du prix de mise en vente (arrondi au millier d'euros le plus proche)*

-Parking / Box / Garage : *Forfait de 1500€ TTC*

-Cave : *Forfait de 500€ TTC*

-Estimation : *OFFERTE (sous réserve de mise en vente à l'agence) autre cas facturée 150 euros ttc*

*Exemple : pour une mise en vente à 300 000€ les honoraires seront de 14 000€ (300 000 x 3% = 9000€ + le forfait de 5 000€ = 14 000€)*

-Honoraires TTC à la charge du vendeur appliqués sur la valeur vénale du bien mis à la vente-

-Mise à jour au 1<sup>er</sup> Janvier 2020-

# **BAREME D'HONORAIRE DE LOCATION**

## **Location**

### **A la charge du Locataire :**

-Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :

- *8€ TTC du m<sup>2</sup> habitable en zone non tendue*

- *10€ TTC du m<sup>2</sup> habitable en zone tendue*

- *12€ TTC du m<sup>2</sup> habitable en zone très tendue*

-Honoraires de réalisation de l'état des lieux : *3€ TTC du m<sup>2</sup> habitable*

### **A la charge du Bailleur :**

-Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :

- *8€ TTC du m<sup>2</sup> habitable en zone non tendue*

- *10€ TTC du m<sup>2</sup> habitable en zone tendue*

- *12€ TTC du m<sup>2</sup> habitable en zone très tendue*

-Honoraires de réalisation de l'état des lieux : *3€ TTC du m<sup>2</sup> habitable*

-Honoraires d'entremise : *OFFERT*

-Estimation : *OFFERTE (pour une mise en location à l'agence)*

-Décret-loi ALUR du 1er aout 2014 applicable au 15 septembre 2014-

-Mise à jour au 1<sup>er</sup> Janvier 2020-

